



DATE DE PUBLICATION : 6 mars 2023

Le directeur régional
Bretagne

Délégation de signature

Vu la délégation de signature donnée par M. Hervé GONSARD, directeur général des services à l'économie et du réseau, à M. Hervé MATTEI, directeur régional de Bretagne, le 1^{er} mars 2023 ;

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Hervé MATTEI, directeur régional et de M. Jean-Luc RAFFRAY, adjoint au directeur régional de Bretagne, délégation est donnée à Mme Virginie LASSERRE-IBORRA, responsable du centre de traitement partagé surendettement (CTPS) de la succursale de Rennes et en cas d'absence ou d'empêchement de cette dernière, délégation est donnée à M. Yves GUYOT, adjoint du CTPS, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, tout document de nature à engager la Banque, dans le cadre de l'exercice de l'activité du CTPS.

Fait à Rennes, le 1^{er} mars 2023

Hervé MATTEI